

VALORITY ACQUISITION

Société par actions simplifiée au Capital de 331 070 €
Siège Social : 94, Quai Charles de Gaulle 69006 LYON
504 620 766 R.C.S. LYON

**PROPOSITION D'AFFECTATION ET DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 (IDENTIQUES)**

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 8 977 690 € en totalité à la réserve ordinaire, compte « Autres réserves ».

L'associé unique, prend acte que la Société n'a pas procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices. Une distribution de réserves est intervenue le 15/10/2021 (pour un montant total de 8 300 000 €), le 25/03/2022 (pour un montant total de 2 000 000 €), le 27/09/2022 (pour un montant total de 1 000 000 €) et le 14/10/2022 (pour un montant de 800 000 €).

Cette décision a été prise par l'associé unique le 10 juin 2024.

Certifié conforme

Le Président

P/VALORITY

Mme Dora D'AMBROSIO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dora D'AMBROSIO', is written over the printed name. Below the signature, there is a small, simple checkmark.

VALORITY ACQUISITION

Société par actions simplifiée au Capital de 331 070 €
Siège Social : 94, Quai Charles de Gaulle 69006 LYON
504 620 766 R.C.S. LYON

COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Certifiés conformes
Le Président
P/VALORITY
Mme Dora D'AMBROSIO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. D'AMBROSIO', written over a large, faint circular stamp or watermark.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : VALORITY ACQUISITION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 94 QUAI CHARLES DE GAULLE 69463 LYON CEDEX 06

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 50462076600023

Néant *

				Exercice N clos le, 31122023			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	Frais d'établissement *	AC			
		CX	Frais de développement *	CQ			
		AF	Concessions, brevets et droits similaires	AG	134 120	370 441	
		AH	Fonds commercial (1)	AI			
		AJ	Autres immobilisations incorporelles	AK			
		AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	Terrains	AO			
		AP	Constructions	AQ			
		AR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AS			
		AT	Autres immobilisations corporelles	AU	299 910	264 765	
		AV	Immobilisations en cours	AW			
		AX	Avances et acomptes	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CT			
		CU	Autres participations	CV		3 892 758	
		BB	Créances rattachées à des participations	BC			
		BD	Autres titres immobilisés	BE			
		BF	Prêts	BG			
		BH	Autres immobilisations financières *	BI		17 741	
	TOTAL (II)		BJ	4 979 736	BK	434 030	4 545 705
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	Matières premières, approvisionnements	BM			
		BN	En cours de production de biens	BO			
		BP	En cours de production de services	BQ			
		BR	Produits intermédiaires et finis	BS			
		BT	Marchandises	BU			
	CRÉANCES	BV	Avances et acomptes versés sur commandes	BW			
		BX	Clients et comptes rattachés (3)*	BY	874 939	874 939	
		BZ	Autres créances (3)	CA	30 768 970	30 768 970	
	DIVERS	CB	Capital souscrit et appelé, non versé	CC			
		CD	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CE			
CF		Disponibilités	CG	1 677 936	1 677 936		
Comptes de régularisation	CH	Charges constatées d'avance (3) *	CI	98 923	98 923		
	CJ	TOTAL (III)	CK	33 420 769	33 420 769		
	CW	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	CM	Primes de remboursement des obligations (V)					
	CN	Écarts de conversion actif * (VI)					
	CO	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	1A	38 400 504	434 030	37 966 474	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		VALORITY ACQUISITION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . 331 070)			DA	331 070
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	33 107
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	3 983 156
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	8 977 690
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	13 325 023
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	200 479
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	23 488 430
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	307 167
	Dettes fiscales et sociales			DY	363 775
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	40 909
	Autres dettes			EA	240 691
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	24 641 451	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	37 966 474	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	10 261 025
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : VALORITY ACQUISITION							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 562 877	FH		FI	1 562 877	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 562 877	FK		FL	1 562 877	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	88 638	
	Autres produits (1) (11)					FQ	12 567	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 664 083	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	35 829
Variation de stock (marchandises)*					FT	(35 844)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 610 990		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	43 383		
Salaires et traitements*					FY	895 710		
Charges sociales (10)					FZ	394 657		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotations aux amortissements*					GA	166 755
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	12 777		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 124 257		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 460 175)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	9 353 510	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 332 890	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	435 011	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	8 132	
	Total des produits financiers (V)					GP	11 129 544	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	717 988	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	717 988	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	10 411 555		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	8 951 380		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	1 966	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 966	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	10 088	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	85 988	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	96 076	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(94 110)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(120 420)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	12 795 592	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 817 902	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	8 977 690	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *								HP	43 786	
		- Crédit - bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	11 102 099	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	713 492	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	88 638	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	5 408	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles								A6		
		facultatives								A9		
		obligatoires								A7		
	dont cotisations facultatives Madelin										A8	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite											
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
Amendes et penalites										35		
VNC immo financieres										85 988		
PREAVIS NON EFFECTUES										6 005		
AUTRES CHARGES EXEPTIONNELLES										4 048		
CESSION IMMO FI										1 966		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : VALORITY ACQUISITION Néant ☐ *											
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	442 332	KE		KF	62 229	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	336 309	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	144 356	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	84 010	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	564 676	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	3 938 256	8V		8W	52 490		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	14 544	1U		1V	3 197		
TOTAL IV				LQ	3 952 800	LR		LS	55 687		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	4 959 808	ØH		ØJ	117 915		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	504 561	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	336 309	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	144 356	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	84 010	MU		
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	564 676	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX	97 988	ØY	3 892 758	ØZ			
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	17 741	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	97 988	NK	3 910 499	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	97 988	ØL	4 979 736	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: VALORITY ACQUISITION

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE=

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	41 416	PF	92 704	PG	0	PH	134 120		
TOTAL I		RK	41 416	RM	92 704	RN		RO	134 120		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	130 877	QE	33 631	QF	0	QG	164 508		
	Matériel de transport	QH	45 630	QI	32 372	QJ	0	QK	78 002		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	49 351	QM	8 048	QN	0	QO	57 400		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	225 859	QV	74 051	QW		QX	299 910		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	267 275	ØP	166 755	ØQ		ØR	434 030		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations				SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2037

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
	- corporelles	6E	6F	6G	6H			
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF				
		- financières	UG	UH				
		- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.								

[illegible]

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

[illegible]

Désignation de l'entreprise : VALORITY ACQUISITION										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	17 741	UV		UW	17 741				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	874 939		874 939						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	4 532		4 532						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	78 449		78 449						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	252 840		252 840						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	3 500		3 500						
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	29 792 202		29 792 202						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	637 447		637 447						
	Charges constatées d'avance			VS	98 923		98 923						
	TOTAUX			VT	31 760 573	VU	31 742 832	VV	17 741				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	200 479		82 546		117 933					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	14 262 493				14 262 493					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	307 167		307 167							
Personnel et comptes rattachés			8C	108 601		108 601							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	91 725		91 725							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	140 047		140 047							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	23 403		23 403							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	40 909		40 909							
Groupe et associés (2)			VI	9 225 937		9 225 937							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	240 691		240 691							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	24 641 451	VZ	10 261 025		14 380 426					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	296 448	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	82 546	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : VALORITY ACQUISITION				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31122023			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WA	8 977 690		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	9 795	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	4 079	XE	13 874		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	35		
	Amendes et pénalités		WJ	35	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	(120 420)		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	1 142	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	1 142		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8	
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %								ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN			
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	352 864	
						Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3	
									TOTAL I	WR	9 225 185	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV	
			- imposées au taux de 0 %								WH	
			- imposées au taux de 19 %								WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	96 916	XA	9 256 595	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)											ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur les bénéfices et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 septies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		XF	
		ZFU-TE (art.44 octies A)	OV		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				XG	450 273	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC						
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD						
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI						
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	9 706 868
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI			
	déficit (II moins I)			XJ	481 683
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO	481 683

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

Nº 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

[illegible]

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	71 118
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X	8Y		
	8Z	9A		
	9B	9C		
Provisions pour dépréciation *				
	9D	9E		
	9F	9G		
	9H	9J		
Charges à payer				
	9K	9L		
	9M	9N		
	9P	9R		
	9S	9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmment du transfert).

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB					
					- Autres réserves	ZD	441 013				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	441 013		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	441 013		Report à nouveau	ZG					
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total I)	TOTAL II	ZH	441 013			
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT	608 933			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	182 206	XQ	187 420			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	46 844			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	767 793			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 610 990			
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	8 767		
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	34 616		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	43 383		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	350 957			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	274 060			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB	1 021 645			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	5,57 %			
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C, prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(481 683)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble.		JD	(4 616 759)	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	87843022200025				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : VALORITY ACQUISITION						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪						

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise : VALORITY ACQUISITION

Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^❶ ou 12,8 % ^❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^❶ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>VALORITY ACQUISITION</u>				Néant ☐ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : VALORITY ACQUISITION				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023		Durée en nombre de mois 1 2			
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel : *				YP	9		
dont apprentis				YF			
dont handicapés				YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 562 877		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT			
TOTAL 1				OX	1 562 877		
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	12 567		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE			
Subventions d'exploitation reçues				OF			
Variation positive des stocks				OD	35 844		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT			
TOTAL 2				OM	48 411		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				ON	100 361		
Variation négative des stocks				OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	1 351 901		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	194 557		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	12 777		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	84 022		
TOTAL 3				OJ	1 743 618		
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	(132 330)	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	(132 330)		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	☒				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	1 562 877		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX	162 759 783		
Période de référence		GY	du	01012023	GZ	au	31122023
Date de cessation				HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

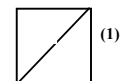
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 5 0 4 6 2 0 7 6 6 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE VALORITY ACQUISITION

ADRESSE (voie) 94 QUAI CHARLES DE GAULLE

CODE POSTAL 69463

VILLE LYON CEDEX 06

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 33107

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination VALEUR ET CAPITAL

N° SIREN (si société établie en France) 8 7 8 6 8 1 5 5 0 % de détention 100 Nb de parts ou actions 33107

Adresse : N° 94 Q Voie QUAI CHARLES DE GAULLE

Code Postal 69006 Commune LYON Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

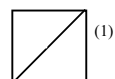
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 5 0 4 6 2 0 7 6 6 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE VALORITY ACQUISITION

ADRESSE (voie) 94 QUAI CHARLES DE GAULLE

CODE POSTAL 69463

VILLE LYON CEDEX 06

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

54

Forme juridique	SAS	Dénomination	PURE HABITAT	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 8 5 5 9 8 5 9	% de détention	84,22
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE	Code Postal	69006	Commune	LYON
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	POP UP	N° SIREN (si société établie en France)	8 9 9 3 6 4 0 5 3	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE	Code Postal	69006	Commune	LYON
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ALLEGRIA	N° SIREN (si société établie en France)	8 9 4 3 5 3 7 9 6	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE	Code Postal	69006	Commune	LYON
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	VILLA TEORA	N° SIREN (si société établie en France)	8 9 4 2 0 7 9 4 3	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE	Code Postal	69006	Commune	LYON
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	CAMPUS LENA	N° SIREN (si société établie en France)	8 4 3 5 6 4 1 9 6	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE	Code Postal	69006	Commune	LYON
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	GREEN PARK	N° SIREN (si société établie en France)	8 4 3 8 3 7 2 0 4	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE	Code Postal	69006	Commune	LYON
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	LA RELEVÉ	N° SIREN (si société établie en France)	8 9 3 6 5 3 4 3 6	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE	Code Postal	69006	Commune	LYON
						Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	CAMPUS LOLA	N° SIREN (si société établie en France)	8 5 2 8 1 5 7 2 9	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE	Code Postal	69006	Commune	LYON
						Pays	FR

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

Forme juridique	SAS	Dénomination	CAMPUS LAVIE		
N° SIREN (si société établie en France)	893903666	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	VILLA LUMINA		
N° SIREN (si société établie en France)	849054861	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	LES TERRASSES DE L'AUBE		
N° SIREN (si société établie en France)	878979103	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	LES JARDINS DE LA BAYORRE		
N° SIREN (si société établie en France)	879422848	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	R'CAMPUS		
N° SIREN (si société établie en France)	879652071	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SCV	Dénomination	BELLA VITA		
N° SIREN (si société établie en France)	818575011	% de détention	30		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	RESIDENCE SAINT THOMAS		
N° SIREN (si société établie en France)	830493706	% de détention	20		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	GREEN VALEY		
N° SIREN (si société établie en France)	829397298	% de détention	80		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	VILLA FERRY		
N° SIREN (si société établie en France)	829884170	% de détention	80		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

Forme juridique	SAS	Dénomination	VILLA RIVA
N° SIREN (si société établie en France)	830127437	% de détention	80
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	LE MIKADO
N° SIREN (si société établie en France)	882826894	% de détention	15
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	GALICA
N° SIREN (si société établie en France)	894042787	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	VILLA ANDREA
N° SIREN (si société établie en France)	844533299	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	CAMPUS RIVIERA
N° SIREN (si société établie en France)	880520606	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	TWINS
N° SIREN (si société établie en France)	880476254	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	KALIA
N° SIREN (si société établie en France)	880885447	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	ERASME
N° SIREN (si société établie en France)	882339070	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	KURSUS
N° SIREN (si société établie en France)	893225847	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
		Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

Forme juridique	SAS	Dénomination	LE CALISTA		
N° SIREN (si société établie en France)	891683955	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	STE	Dénomination	OXYGENE		
N° SIREN (si société établie en France)	888870441	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	TERRE DE SABLE		
N° SIREN (si société établie en France)	890116759	% de détention	94		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	LES JARDINS D'ANAIS		
N° SIREN (si société établie en France)	890700503	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	CAMPUS DELTA		
N° SIREN (si société établie en France)	900618034	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	NOUVELLE VAGUE		
N° SIREN (si société établie en France)	900988171	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	LES JARDINS D'ETIENNE		
N° SIREN (si société établie en France)	902042175	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	GREEN FABRIK		
N° SIREN (si société établie en France)	903816742	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	LE CLOS DES AGASSINS		
N° SIREN (si société établie en France)	903517126	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

Forme juridique	SAS	Dénomination	VITAMIN		
N° SIREN (si société établie en France)	904396702	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	CAMPUS VERDE		
N° SIREN (si société établie en France)	905233805	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	CAMPUS ALMA		
N° SIREN (si société établie en France)	908356330	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	CARPENTEYRE		
N° SIREN (si société établie en France)	908506934	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	EFFUSION		
N° SIREN (si société établie en France)	908511058	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	PROMESSENS		
N° SIREN (si société établie en France)	908510530	% de détention	80		
Adresse :	N° 94	Voie	908510530		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	DOMAINE DE LA PINEDE		
N° SIREN (si société établie en France)	888205150	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	NGP33-HARMONY		
N° SIREN (si société établie en France)	898922372	% de détention	50		
Adresse :	N° 288	Voie	AVENUE JACQUELINE AURIOL		
	Code Postal 34130	Commune	MAUGUIO	Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	GOLDEN GARDEN		
N° SIREN (si société établie en France)	883780546	% de détention	100		
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES GAULLE		
	Code Postal 69006	Commune	LYON	Pays	FR

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

Forme juridique	SAS	Dénomination	ONYX
N° SIREN (si société établie en France)	888874047	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
Pays	FR		

Forme juridique	SAS	Dénomination	SHOMA
N° SIREN (si société établie en France)	888657335	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
Pays	FR		

Forme juridique	SAS	Dénomination	VILLA KOKOA
N° SIREN (si société établie en France)	893028613	% de détention	1000
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CRLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
Pays	FR		

Forme juridique	SAS	Dénomination	BLANQUI
N° SIREN (si société établie en France)	919965962	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
Pays	FR		

Forme juridique	SAS	Dénomination	DUPARC
N° SIREN (si société établie en France)	920028172	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
Pays	FR		

Forme juridique	SAS	Dénomination	VILLA OLIVIA
N° SIREN (si société établie en France)	920899036	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
Pays	FR		

Forme juridique	SAS	Dénomination	CAMPUS DELFINO
N° SIREN (si société établie en France)	921165635	% de détention	100
Adresse :	N° 6900	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
Pays	FR		

Forme juridique	SAS	Dénomination	FLORA SOLIS
N° SIREN (si société établie en France)	921811758	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
Pays	FR		

Forme juridique	SAS	Dénomination	SQUARE DES ARTS
N° SIREN (si société établie en France)	922076807	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
Code Postal	69006	Commune	LYON
Pays	FR		

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise VALORITY ACQUISITION

Forme juridique	SAS	Dénomination	CAMPUS SALTO
N° SIREN (si société établie en France)	914631296	% de détention	100
Adresse :	N° 94	Voie	QUAI CHARLES DE GAULLE
	Code Postal 69006	Commune	LYON
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays



109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06



63, Rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

VALORITY ACQUISITION

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

VALORITY ACQUISITION

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS : Lyon 504 620 766

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société VALORITY ACQUISITION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VALORITY ACQUISITION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe aux comptes annuels expose les modalités de comptabilisation et de valorisation des titres de participation. Nous avons vérifié l'application de ces modalités et le caractère raisonnable des évaluations qui en résultent. Les estimations de rentabilité étant néanmoins fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient différer, parfois de manière significative des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

- La société a procédé à la prise de participation dans les sociétés mentionnées dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe aux comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Lyon, le 15 mai 2024

Pricewaterhouse Coopers Audit

Neuilly-sur-Seine, le 15 mai 2024

DocuSigned by:
 *Philippe GALOFARO*
BB17E6C84AEB4DD...

DocuSigned by:
 **Mathilde HAUSWIRTH**
25F30B99CF664C4...

Philippe Galofaro

Associé

Mathilde Hauswirth

Associée

Bilan Actif

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	504 561	134 120	370 441	400 916
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	504 561	134 120	370 441	400 916
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	564 676	299 910	264 765	338 816
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	564 676	299 910	264 765	338 816
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 892 758		3 892 758	3 938 256
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 741		17 741	14 544
TOTAL immobilisations financières :	3 910 499		3 910 499	3 952 800
ACTIF IMMOBILISÉ	4 979 736	434 030	4 545 705	4 692 533

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	874 939		874 939	619 471
Autres créances	30 768 659		30 768 659	16 583 022
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	31 643 599		31 643 599	17 202 493
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 678 567		1 678 567	5 214 403
Charges constatées d'avance	98 923		98 923	95 663
TOTAL disponibilités et divers :	1 777 491		1 777 491	5 310 066
ACTIF CIRCULANT	33 421 090		33 421 090	22 512 559

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	38 400 825	434 030	37 966 795	27 205 092
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 331 070	331 070	331 070
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	33 107	33 107
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 983 156	3 542 143
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	8 977 690	441 013
TOTAL situation nette :	13 325 023	4 347 333
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	13 325 023	4 347 333
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	200 479	282 448
Emprunts et dettes financières divers	23 488 430	20 781 060
TOTAL dettes financières :	23 688 909	21 063 508
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	307 167	671 689
Dettes fiscales et sociales	363 775	593 335
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 909	387 839
Autres dettes	241 011	141 387
TOTAL dettes diverses :	952 863	1 794 251
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	24 641 772	22 857 759
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	37 966 795	27 205 092

Compte de Résultat (Première Partie)

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				350 340
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 562 877		1 562 877	1 705 536
Chiffres d'affaires nets	1 562 877		1 562 877	2 055 876
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			88 638	41 343
Autres produits			12 567	41 216
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 664 083	2 138 435
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			35 829	335 174
Variation de stock de marchandises			(35 844)	(97 151)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 610 990	1 475 835
TOTAL charges externes :			1 610 975	1 713 858
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			43 383	41 443
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			895 710	845 803
Charges sociales			394 657	359 268
TOTAL charges de personnel :			1 290 368	1 205 071
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			166 755	111 281
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			166 755	111 281
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			12 777	47 853
CHARGES D'EXPLOITATION			3 124 257	3 119 506
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 460 175)	(981 070)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 460 175)	(981 070)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	0	
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	9 353 510	1 206 340
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 332 890	302 651
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	435 011	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 132	
	11 129 544	1 508 991
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	717 988	339 466
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	717 988	339 466
RÉSULTAT FINANCIER	10 411 555	1 169 526
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 951 380	188 455
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 457
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 966	26 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 966	27 457
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 088	20 653
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	85 988	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	96 076	20 653
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(94 110)	6 804
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(120 420)	(245 753)
TOTAL DES PRODUITS	12 795 592	3 674 884
TOTAL DES CHARGES	3 817 902	3 233 871
BÉNÉFICE OU PERTE	8 977 690	441 013

Annexe



Faits caractéristiques

VALORITY ACQUISITION

Période du	01/01/23	au 31/12/23
Edition du	13/05/24	
Devise d'édition	EURO	

DUREE D'EXERCICE

La durée de l'exercice est de 12 mois, du 01.01.2023 au 31.12.2023.

INTEGRATION FISCALE

La société BOTERO est une filiale intégrée dont la société tête de groupe est la société VALEUR ET FINANCE COMPANY.

La date d'entrée dans l'intégration fiscale est le 01.01.2020. Les gains d'impôts dus à l'intégration fiscale sont réputés acquis à la société tête de groupe.

PARTICIPATIONS :

Au cours de l'exercice, les participations ont évolué de la façon suivante :

Souscriptions :

SAS HERITAGE : Souscription de 1000 actions sur les 1000 composant le capital social

SAS CLOS JASMIN: Souscription de 1000 actions sur les 1000 composant le capital social

SAS NOUVELLE SEINE : Souscription de 1000 actions sur les 1000 composant le capital social

SAS REVERSO : Souscription de 1000 actions sur les 1000 composant le capital social

SAS LES MAGNOLIAS : Souscription de 1000 actions sur les 1000 composant le capital social

SAS LES JARDINS D'HELIA : Souscription de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social

SAS LE JARDIN D'ADELAIDE : Souscription de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social

SAS LES JARDINS DE PHAE : Souscription de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social

SAS LES JARDINS DE PHAE II : Souscription de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social

SAS CAMPUS KARE : Souscription de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social

SAS OCORDO : Souscription de 4 000 actions sur les 5 000 composant le capital social

SAS NOUVEL ANGLE : Souscription de 12 actions sur les 100 composant le capital social

SCCV PAUL LANGEVIN : Souscription de 37 action sur les 150 composant le capital social

Annulations :

SAS GREEN PARK : Annulation de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social par TUP au 31/11/2023.

SAS VILLA LUMINA : Annulation de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social par TUP au 31/11/2023.

SAS LES JARDINS DE BAYORRE : Annulation de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social par TUP au 31/11/2023.

SAS R'CAMPUS : Annulation de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social par TUP au 31/11/2023.

SAS TWINS BOBIGNY : Annulation de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social par TUP au 31/12/2023.

SAS TERRE DE SABLE : Annulation de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social par TUP au 31/11/2023.

SAS CALISTA : Annulation de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social par TUP au 31/11/2023.

SAS KURSUS : Annulation de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social par TUP au 31/11/2023.

SAS CAMPUS LAVIE : Annulation de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social par TUP au 31/11/2023.

SAS VILLA TEORA : Annulation de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social par TUP au 31/11/2023.

SAS ALLEGRIA : Annulation de 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social par TUP au 31/11/2023.

Ces TUP ont été réalisé afin d'alléger l'organigramme du groupe. Le boni de liquidation est de 435 011 €.

Cessions :

SAS CLOS SEVIA : Cession de 1 action sur les 1 000 composant le capital social au profit de PROMESSENS RHONE ALPES

SAS GREEN VALLEY : Cession de 800 actions sur les 1 000 composant le capital social au profit de PROMESSENS RHONE ALPES

SAS KANOPE : Cession de 1 action sur les 1 000 composant le capital social au profit de PROMESSENS RHONE ALPES

SAS LE CLOS DES SENS : Cession de 1 actions sur les 1 000 composant le capital social au profit de PROMESSENS RHONE ALP

SAS VILLA FERRY : Cession de 800 actions sur les 1 000 composant le capital social au profit de PROMESSENS RHONE ALPES

SAS VILLA LUCIA : Cession de 1 action sur les 1 000 composant le capital social au profit de PROMESSENS RHONE ALPES

SAS RESIDENCE SAINT THOMAS : Cession de 200 actions sur les 1 000 composant le capital social au profit de PROMESSENS R

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les conditions macro-économiques (pressions inflationnistes, hausses des taux d'intérêt ainsi que des coûts de matières premières et de l'énergie, pénuries...) et le conflit en Ukraine n'ont pas d'impact significatif sur les comptes.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

1/ MONNAIE DE PRESENTATION DES COMPTES

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro.

2/ REGLE GENERALE D'EVALUTATION

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3/ IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 5 ans
- Agencements : 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau et informatique : 5 ans
- Mobilier : 10 ans

4/ PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

5/ CREANCES et DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6/ CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges ordinaires concernant un exercice ultérieur.

7/ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Lorsqu'un risque ou une charge est estimé avec une probabilité suffisante, une provision est constatée dans les comptes.

8/ DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
VALEUR ET FINANCE COMPANY	SAS	27 611 985	94 QUAI CHARLES DE GAULLE 69006 LYON

Immobilisations

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	442 332		62 229
TOTAL immobilisations incorporelles :	442 332		62 229
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	336 309		
Matériel de transport	144 356		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	84 010		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	564 676		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 938 256		52 490
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	14 544		3 197
TOTAL immobilisations financières :	3 952 800		55 687
TOTAL GÉNÉRAL	4 959 808		117 915

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			504 561	
TOTAL immobilisations incorporelles :			504 561	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			336 309	
Matériel de transport			144 356	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			84 010	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			564 676	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		97 988	3 892 758	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			17 741	
TOTAL immobilisations financières :		97 988	3 910 499	
TOTAL GÉNÉRAL		97 988	4 979 736	

Amortissements

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	41 416	92 704		134 120
TOTAL immobilisations incorporelles :	41 416	92 704		134 120
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	130 877	33 631		164 508
Matériel de transport	45 630	32 372		78 002
Mat. de bureau, informatique et mobil.	49 351	8 048		57 400
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	225 859	74 051		299 910
TOTAL GÉNÉRAL	267 275	166 755		434 030

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

État des Échéances des Créances et Dettes

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	17 741		17 741
TOTAL de l'actif immobilisé :	17 741		17 741
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	874 939	874 939	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	4 532	4 532	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 449	78 449	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	252 840	252 840	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 500	3 500	
État - Divers			
Groupe et associés	29 792 202	29 792 202	
Débiteurs divers	637 136	637 136	
TOTAL de l'actif circulant :	31 643 599	31 643 599	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	98 923	98 923	

TOTAL GÉNÉRAL	31 760 263	31 742 522	17 741
----------------------	-------------------	-------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	200 479	82 546	117 933	
Emprunts et dettes financières divers	14 262 493		14 262 493	
Fournisseurs et comptes rattachés	307 167	307 167		
Personnel et comptes rattachés	108 601	108 601		
Sécurité sociale et autres organismes	91 725	91 725		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	140 047	140 047		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	23 403	23 403		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	40 909	40 909		
Groupe et associés	9 225 937	9 225 937		
Autres dettes	241 011	241 011		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	24 641 772	10 261 346	14 380 426	
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--

Charges à Payer

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	313 845
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 836
Dettes fiscales et sociales	79 952
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	414 633

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

TOTAL	82 212
-------	--------

Charges et Produits Constatés d'Avance

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	98 923	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	98 923	

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
INTERETS COMPTES COURANTS	1 313 578	76300XX
BONI DE TUP	435 011	766000
CESSIONS SICAV	8 132	7670000
PRODUITS COMPTES A TERMES	19 312	768000
DIVIDENDES	9 353 510	7610000

TOTAL	11 129 544	
-------	------------	--

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
INTERETS COMPTES COURANTS	399 647	66180XX
INTERETS SUR EMPRUNTS	318 341	661XXXX

TOTAL	717 988	
-------	---------	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 966	775600X

TOTAL	1 966	
-------	-------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
AMENDES	35	6712000
VNC IMMO FINANCIERES	85 988	6756000
CHARGES S/ EXERCICES ANTERIEURS	4 048	6718000
INDEMNITES PREAVIS NON EFFECTUES	6 005	6718000

TOTAL	96 076	
-------	--------	--

Composition du Capital Social

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	33107	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	33107	10

Tableau de variation des capitaux propres

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
 Edition du 13/05/24
 Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	331 070			331 070
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	33 107			33 107
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 542 143	441 013		3 983 156
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	441 013	8 977 690	441 013	8 977 690
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	4 347 333	9 418 703	441 013	13 325 023

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	178 887	463 603	
Autres créances		29 912 622	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	14 262 493	9 225 937	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 012	13 757	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	9 445		

Engagements Financiers

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	39 506 742
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	108 927
Autres engagements donnés :	

TOTAL	39 615 669
-------	------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

Effectif Moyen

VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/24
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	8	

Liste des Filiales et Participations
VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 13/05/23
Devise d'édition EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaire H.T du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					

A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)

ARBORESSENCE	1 000	67 655	100%	1 000	1 000	538 283		322 259	54 693	
BARGUE	1 000	-	100%	1 000	1 000	222		-	-	
BLANQUI	1 000	213 510	100%	1 000	1 000	860 758		3 061 585	204 929	
CAMPUS ALMA	1 000	470 688	100%	1 000	1 000	25 339		55 141	25 694	
CAMPUS DELFINO	1 000	365 290	100%	1 000	1 000	117 739		798 936	99 142	
CAMPUS DELTA	1 000	-57 416	100%	1 000	1 000	1 315 502		45 585	-70 963	
CAMPUS LENA	1 000	-397	100%	1 000	1 000	64 501		-	-3 664	
CAMPUS LOLA	1 000	6 773	100%	1 000	1 000	56 442		-	-1 054	
CAMPUS RIVIEIRA	1 000	28 100	100%	1 000	1 000	-		-	-24 146	
CAMPUS SALTO	1 000	787 179	100%	1 000	1 000	496 157		1 880 250	188 111	
CAMPUS VERDE	1 000	-21 245	100%	1 000	1 000	1 536 738		136 908	-27 590	
CARPENTEYRE	1 000	-241 080	100%	1 000	1 000	1 340 272		-	-242 080	
CLOS JASMIN	1 000	-24 131	100%	1 000	1 000	419 668		974 138	-25 131	
DOMAINE DE LA PINEDE	100	-74 265	100%	100	100	-		1 519 204	-55 181	
DUPARC	1 000	124 503	100%	1 000	1 000	733 266		1 311 635	123 503	
EFFUSION	1 000	4 163	100%	1 000	1 000	38 542		35 410	1 531	
ERASMES	1 000	2 050	100%	1 000	1 000	7 207		-	-5 543	
FLORA SOLIS	1 000	163 190	100%	1 000	1 000	232 931		80 292	-1 961	
GALLICA	1 000	-41 657	100%	1 000	1 000	206 376		-	-53 321	550 000
GOLDEN GARDEN	100	-165 576	100%	100	100	56 355		279 973	-95 873	
GREEN FABRIK	1 000	81 343	100%	1 000	1 000	176 696		-	69 861	740 000
HERITAGE	1 000	-9 980	100%	1 000	1 000	502 175		104 327	-10 980	
KALIA	1 000	-57 677	100%	1 000	1 000	61 587		-	-64 359	390 000
LA RELEVE	1 000	18 342	100%	1 000	1 000	65 507		-	15 533	600 000
LE CLOS DES AGASSINS	1 000	-36 304	100%	1 000	1 000	617 685		-	-43 326	260 000
LE JARDIN D'ADELAIDE	1 000	126 106	100%	1 000	1 000	342 536		935 716	125 106	
LES JARDINS D'ANAIS	1 000	43 689	100%	1 000	1 000	104 607		206 876	33 119	400 000
LES JARDINS DE PHAE	1 000	266 121	100%	1 000	1 000	987 207		1 500 081	265 121	
LES JARDINS DE PHAE 2	1 000	1 000	100%	1 000	1 000	18 000		-	-	

Liste des Filiales et Participations
VALORITY ACQUISITION

Période du 01/01/23 au 31/12/23
 Edition du 13/05/23
 Devise d'édition EURO

LES JARDINS D'ETIENNE	1 000	-7 957	100%	1 000	1 000	1 378 773		73 358	-9 504	200 000
LES JARDINS D'HELIA	1 000	130 205	100%	1 000	1 000	678 923		1 119 785	129 205	
LES MAGNOLIAS	1 000	336 153	100%	1 000	1 000	828 709		2 793 300	335 153	
NOUVELLE SEINE	1 000	231 535	100%	1 000	1 000	2 579 487		4 047 671	230 535	
NOUVELLE VAGUE	1 000	47 730	100%	1 000	1 000	240 315		54 510	32 779	400 000
ONYX	100	-63 012	100%	100	100	-		2 365 164	-61 633	
OXYGENE	1 000	13 833	100%	1 000	1 000	-		-	1 676	200 000
POP UP	1 000	42 427	100%	1 000	1 000	81 351		-	32 279	360 000
REVERSO	1 000	133 557	100%	1 000	1 000	626 728		1 405 009	132 557	
SQUARE DES ARTS	1 000	87 108	100%	1 000	1 000	1 279 853		1 109 641	88 409	
TERRASSE DE L'AUBE	1 000	-	100%	1 000	1 000	-		-	-	
VILLA ANDREA	1 000	2 230	100%	1 000	1 000	-		-	254	19 000
VILLA KOKOA	100	-86 517	100%	100	100	178 816		522 991	-49 372	
VILLA LES MERISIERS	1 000	-	100%	1 000	1 000	-		1 191 297	87 342	
VILLA OLIVIA SAS	1 000	17 506	100%	1 000	1 000	715 752		70 509	-26 203	
VITAMIN	1 000	1 065 582	100%	1 000	1 000	-		355 700	16 991	
PROMESSENS RHONE ALPES	500 000	6 721 500	84%	421 111	421 111			735 457	606 205	
OCORDO	50 000	56 659	80%	40 000	40 000	-71 486		273 877	6 659	
PROMESSENS ILE DE France	100 000	-844 301	80%	80 000	80 000	9 087 379		1 310 038	-174 086	
VILLA RIVA	1 000	71 150	80%	800	800	-		-	39 121	80 000

2. Participations (10 à 50% du capital détenu)

HARMONY	100	-9 967	50%	50	50	0		-466 880	-172 731	
NOUVELLE ANGLE	100	978	25%	100	100	93 683		86 514	-22	
PAUL LANGEVIN	1500	488 138	25%	1500	1500	1 343 548		5 596 393	486 638	
BELLA VITTA	1000	-88 709	30%	300	300	6 785		0	-4 831	